



24 juin 2026 -17:08

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juin 2026](#)

## Provision interdépartementale « Sécurité et politique de retour » : bénéficiaires et utilisation des crédits

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la confirmation des bénéficiaires de la provision interdépartementale « Sécurité et politique de retour » et l'utilisation des crédits au profit de l'ensemble de la chaîne de sécurité.

Dans le cadre de l'accord de gouvernement et face aux défis croissants en matière de sécurité intérieure, le Conseil des ministres du 11 avril 2025 a décidé de consacrer des moyens supplémentaires au renforcement de la sécurité et a validé la mise en œuvre de la provision interdépartementale « Sécurité et politique de retour ».

Au sein du département « Sécurité et Intérieur », plusieurs besoins ont été identifiés afin de renforcer les capacités des acteurs contribuant directement à la sécurité, à la gestion de crise et à la résilience de l'État. Ces besoins concernent notamment les Services fédéraux des gouverneurs, les services de secours, les centrales d'urgence 101 et 112, l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM), l'OplogHub, la Direction Intégrité pour les pouvoirs publics (DIOB), l'Inspection générale de la Police fédérale et de la Police locale ainsi que le Conseil d'État.

Pour le département de la Sécurité et de l'Intérieur, la provision prévoit une enveloppe globale de 446,25 millions d'euros. Dans le cadre de l'examen des premières demandes de droits de tirage sur la provision, le Conseil des ministres confirme que la provision, pour le département de la Sécurité et de l'Intérieur, vise le renforcement de l'ensemble de la chaîne de sécurité, de gestion de crise et de politique de retour. À ce titre, les crédits attribués peuvent être mobilisés au profit des services et institutions qui contribuent directement à la réalisation de ces objectifs, sans se limiter à la seule Police intégrée.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe





Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
chargé de Beliris  
Rue de la Loi 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://quintin.belgium.be>  
[bernard.quintin@quintin.belgium.be](mailto:bernard.quintin@quintin.belgium.be)

Olivier Schotte  
Porte-parole (FR)  
+32 488 48 93 83  
[olivier.schotte@ibz.be](mailto:olivier.schotte@ibz.be)

Veli Yüksel  
Porte-parole (NL)  
+32 477 34 41 41  
[veli.yuksel@ibz.be](mailto:veli.yuksel@ibz.be)

